



# City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



## FORMATION ET TESTS CACES® R482 – ENGIN DE CHANTIER- DEBUTANT

CATEGORIES POSSIBLES : A - B1 - C1 - C2 - C3 - D - F ET/OU G

### PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

### PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).

Lire et comprendre le français.

### DURÉE

De 21H à 35H

Variable en fonction de l'expérience et des catégories : (se reporter au devis ou à la convention de formation).

### TARIF

A partir de 855€ HT

### CALENDRIER

Disponible sur notre site.

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

En présentiel.

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Organisation par ateliers pédagogiques.

Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R482.

Formateurs professionnels titulaires des CACES®.

### MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

### DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage.

### LIEU ET ORGANISATION

Au sein de nos centres CITY PRO ou en entreprise, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

### DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.

Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation.

### RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

### CONTACTEZ-NOUS

03 28 64 77 88

### CONTEXTE

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratiques nécessaires à sa conduite en sécurité.

L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des engins d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée.

### CONTENU DE LA FORMATION

Répondant à l'annexe 2 du Référentiel de connaissances de la recommandation R482 de la CNAM :

#### FORMATION THEORIQUE

- A - Connaissances générales
- B - Technologie des engins de chantier
- C - Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
- D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- F - Exploitation des engins de chantier
- G - Vérifications d'usage des engins de chantier

#### FORMATION PRATIQUE

- A - Prise de poste et vérification
- B - Conduite et manœuvres
- C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- D - Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- E - Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

### CONDITIONS DE PASSAGE DU TEST CACES® (3h30 minimum)

Test d'évaluation réalisé par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM (environ 1h) et d'une épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations prédéfinies en situation de travail par catégorie (de 1h à 1h30 environ en fonction de la catégorie).

**Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :**

**Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info**